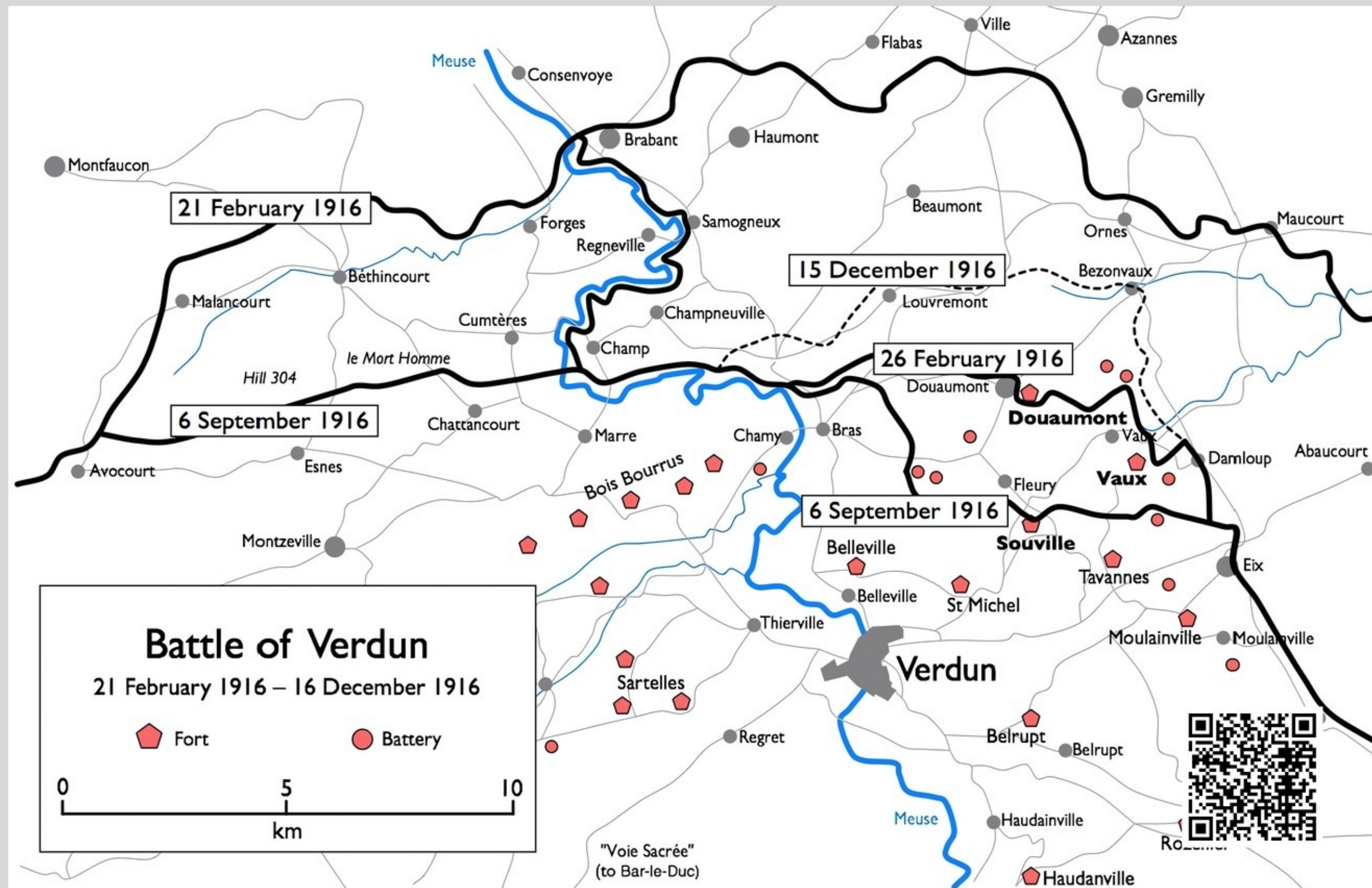
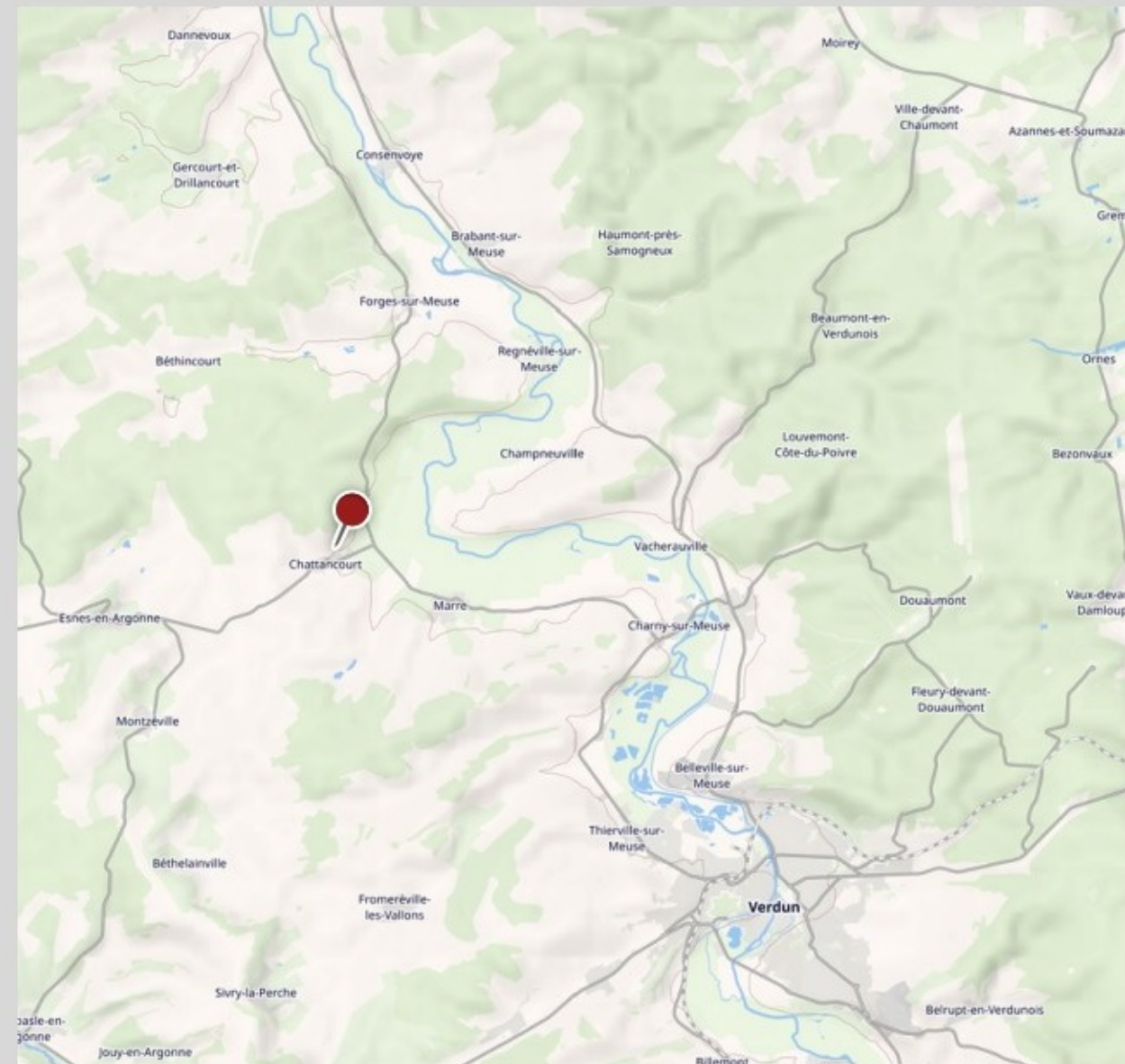




Les heures, entre-temps, s'écoulaient, et la canonnade *monstre* hurle, rugit toujours. Les légionnaires ne se départissent pas de leur impassibilité recueillie. Sur un point de la position, toutefois, deux camarades sont en proie à une émotion qui fait peine à voir et qu'ils ne parviennent pas à surmonter. Ce ne sont pourtant pas des pusillanimes, ceux-là, des trembleurs! Celui-ci n'est autre que notre cycliste national, François Faber, celui-là, Eugène Cravat, maître-ébéniste fort estimé de la rue St. Antoine. Ils ont les yeux mouillés de larmes, lisent, relisent, froissent de leurs doigts agités des lettres qui, chacun le sait, leur annoncent une réjouissante nouvelle de chez eux, la naissance d'un fils. Alors, pourquoi sont-ils si désespérés? Les malheureux pressentent que leurs heures sont comptées, qu'ils ne verront pas leurs premiers nés. Faber mourra, ce matin même, sur la première tranchée allemande, Cravat, dans l'après-midi, sur la côte 140.













Notre reconnaissance se double d'une émotion intense à la pensée des fils de la terre luxembourgeoise qui ont lutté sous les drapeaux des Puissances Alliées. Je suis heureuse de M'associer à l'hommage rendu par la Chambre des députés à nos vaillants compatriotes qui, en versant leur sang pour l'honneur de leur patrie adoptive, ont contribué à rétablir et à assurer l'indépendance de leur petite patrie natale.

Sur les champs de bataille de la Marne, de l'Aisne et de la Somme, en Artois, en Champagne, comme à Verdun, unis aux Armées de l'Entente, dans la Grande Guerre de 1914-1918, partageant les fatigues, les souffrances et la gloire de leurs frères d'armes de la Légion Etrangère, les Légionnaires Luxembourgeois, héroïque phalange, ont combattu pendant plus de quatre ans, sans une défaillance, donnant partout l'exemple de leur courage, de leur ténacité, de leur dévouement.

Ils se sont acquis, avec l'immortalité, la reconnaissance de leur patrie, celle de la France et de tous les peuples qui luttaient pour le même idéal de Justice et de Liberté.

Gloire à eux, aux vivants et aux morts! Honneur au pays qui les a enfantés.

Le Maréchal de France
Commandant en Chef les Armées Alliées

L. Foch



FORMAT DU PAPIER
Hauteur 0,315 — Largeur 0,235

MODELE N° 5
Instruction ministérielle du 4 Juin 1911

2^e RÉGIMENT ÉTRANGER

NOM: *Campill* NUMÉRO MATRICULE: *21707*

Prénoms: *Hubert, Michel*

ÉTAT-CIVIL

Ne le *11 août 1895* à *Lettmach* canton d' *Lettembach* département d' *Bas-Rhin*

Fils de *Auguste Lettembach* et de *Marie Lettembach*

ÉTAT-CIVIL (suite)

Profession: *ouvrier*

SIGNALEMENT

CHEVEUX: *bruns*

YEUX: *bruns*

FRONT: *large*

NEZ: *droit*

BOUCHE: *normale*

TAILLE: *1 m 70*

POIDS: *65 kg*

ENGAGEMENTS (2) ET RENGAGEMENTS

Engagé le *2 septembre 1914* pour *la durée de la guerre* à compter du *2 septembre 1914*

Renouvelé le *29 septembre 1914* pour *la durée de la guerre* à compter du *29 septembre 1914*

PAIEMENT DES PRIMES (Fractions ou totalité)

Paiement des primes: *non*

ÉMARGEMENT

Émargement: *non*

OFFICIERS

Officiers: *non*

Passé au 1^{er} Rég. Étr. & R.É. le *10-1-18* à *D. Mlle.*

N° *9642 du 23-8-18*

2^e RÉGIMENT ÉTRANGER

NOM: *Mousel* NUMÉRO MATRICULE: *25786*

Prénoms: *Jean*

ÉTAT-CIVIL

Ne le *28 octobre 1878* à *Willingen* canton d' *Willingen* département d' *Bas-Rhin*

Fils de *Auguste Mousel* et de *Marie Mousel*

ÉTAT-CIVIL (suite)

Profession: *ouvrier*

SIGNALEMENT

CHEVEUX: *bruns*

YEUX: *bruns*

FRONT: *large*

NEZ: *droit*

BOUCHE: *normale*

TAILLE: *1 m 70*

POIDS: *65 kg*

ENGAGEMENTS (2) ET RENGAGEMENTS

Engagé le *2 septembre 1914* pour *la durée de la guerre* à compter du *2 septembre 1914*

Renouvelé le *29 septembre 1914* pour *la durée de la guerre* à compter du *29 septembre 1914*

PAIEMENT DES PRIMES (Fractions ou totalité)

Paiement des primes: *non*

ÉMARGEMENT

Émargement: *non*

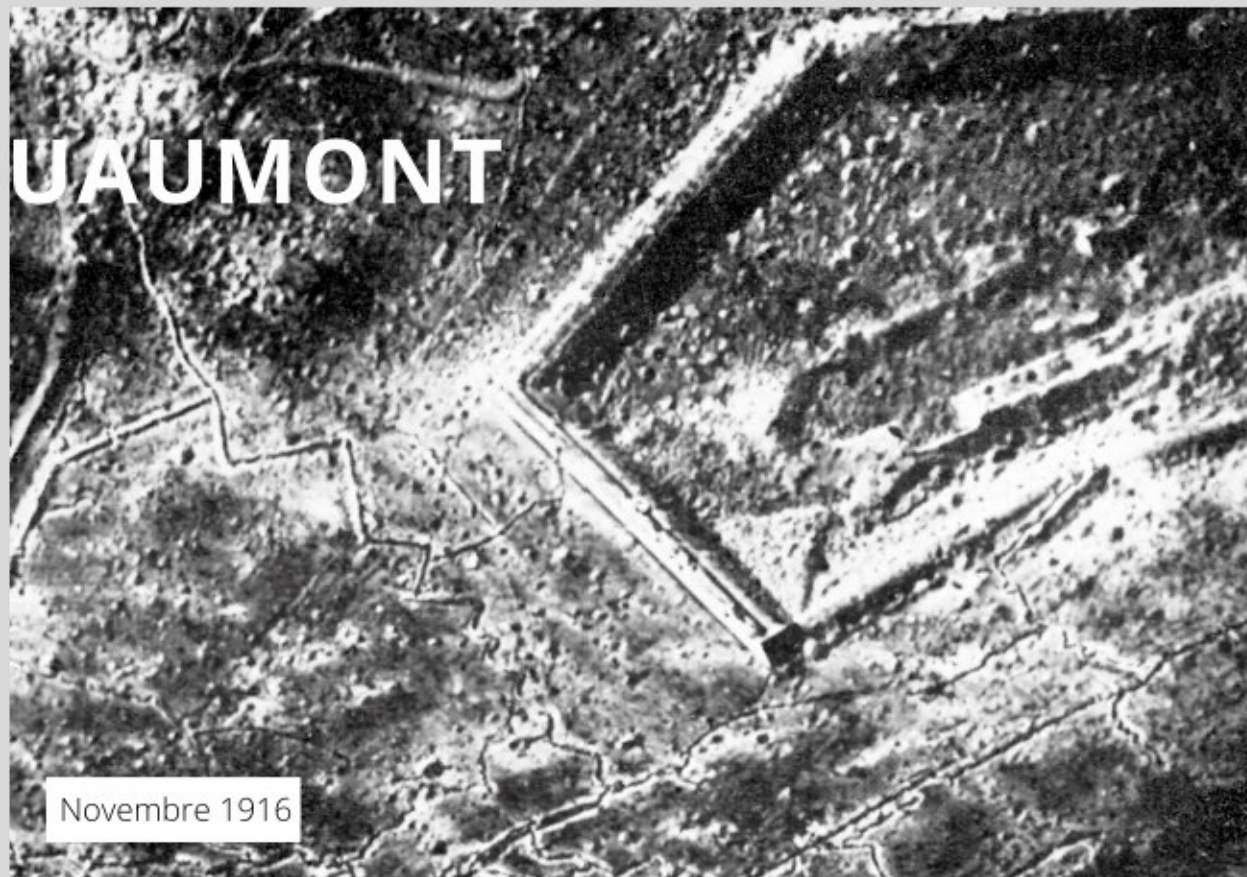
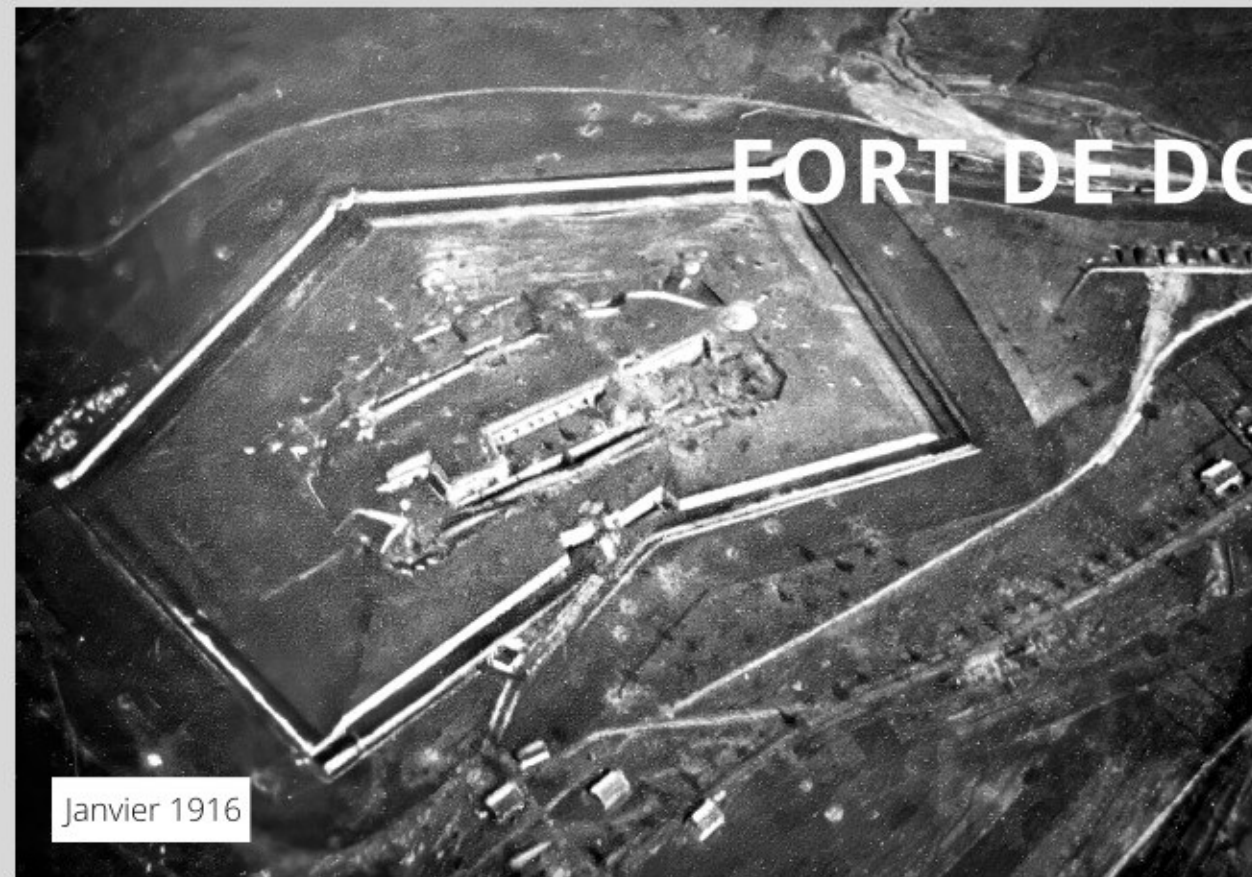
OFFICIERS

Officiers: *non*

Passé au 1^{er} Rég. Étr. & R.É. le *10-1-18* à *D. Mlle.*

N° *9642 du 23-8-18*





ET LA BRUME SE DISSIPA

« OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS DU GROUPEMENT MANGIN, EN QUATRE HEURES, DANS UN ASSAUT MAGNIFIQUE, VOUS AVEZ ENLEVÉ D'UN SEUL COUP, À NOTRE PUISSANT ENNEMI, TOUT LE TERRAIN, HÉRISSÉ D'OBSTACLES ET DE FORTERESSES, DU NORD-EST DE VERDUN, QU'IL AVAIT MIS HUIT MOIS À VOUS ARRACHER PAR LAMBEAUX, AU PRIX D'EFFORTS ACHARNÉS ET DE SACRIFICES CONSIDÉRABLES. VOUS AVEZ AJOUTÉ DE NOUVELLES ET ÉCLATANTES GLOIRES À CELLES QUI COUVRENT LES DRAPEAUX DE VERDUN. AU NOM DE CETTE ARMÉE, JE VOUS REMERCIE. VOUS AVEZ BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE. », GÉNÉRAL NIVELLE



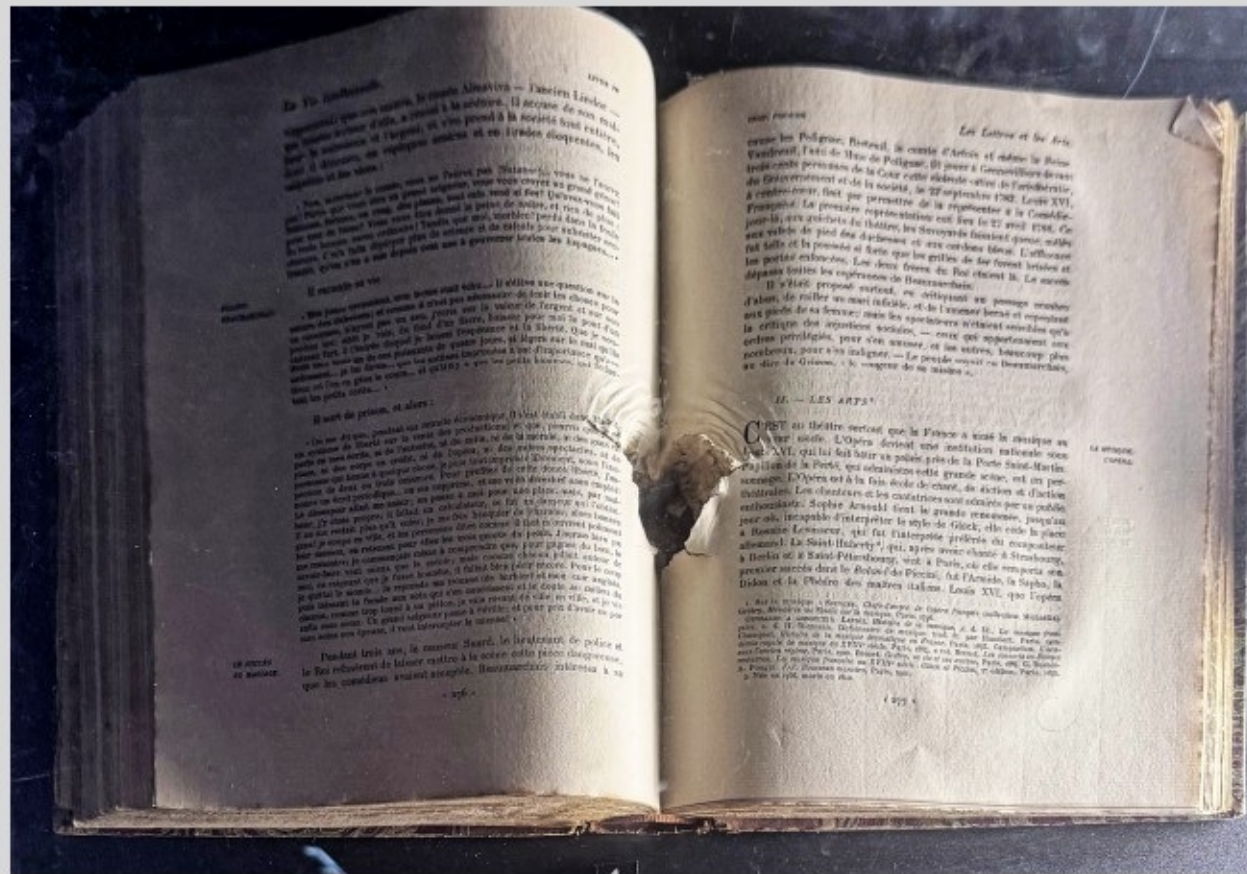






La Voie sacrée

Pendant les dix mois de la bataille, la route de Bar-le-Duc à Verdun joue un rôle vital dans le domaine logistique. De mars à juin 1916, 3 500 camions répartis en 42 groupes effectuent chaque semaine le transport de plus de 90 000 hommes et de 50 000 tonnes de matériel. Aux plus forts moments de la bataille, le débit de la Voie sacrée atteint la cadence d'un véhicule toutes les quatorze secondes. Ce rythme ne peut être maintenu qu'au prix de l'empierrement permanent de la chaussée par 10 000 territoriaux, ce qui nécessite l'ouverture de carrières à proximité de la route. Par ailleurs, 800 ambulances évacuent 260 000 blessés vers les hôpitaux de campagne et jusqu'aux trains sanitaires en gare de Bar-le-Duc. Le ravitaillement en vivres est réalisé pour une grande part par le « petit Meusien ».



MAURICE GENEVOIX (1890-1980) PRÉSIDENT-FONDATEUR DU MÉMORIAL DE VERDUN

« Ce que nous avons fait c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait. » Maurice Genevoix



JOURNÉE

ORGANISÉE SUR L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT
au Profit des Œuvres d'Assistance de

L'ARMÉE D'AFRIQUE et des TROUPES COLONIALES

10 JUIN 1917

TOMBOLA

autorisée par M. le Ministre de l'Intérieur
Représentée par Dix Millions de Billets au prix de 0 fr. 50
Les Billets seront mis en vente à dater du 10 JUIN 1917
dans toute la France et dans les Colonies

LES LOTS DE LA TOMBOLA ONT ÉTÉ OFFERTS PAR :

La Banque de France, la Banque de l'Algérie, la Banque de l'Indo-Chine, MM. de Rothschild frères, la C^e Algérienne, le Crédit Lyonnais,
le Crédit Foncier de France, la Banque d'Etat du Maroc, le Crédit Algérien, la C^e des Chemins de Fer de l'Ouest-Algérien,
le Cédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, la Banque de l'Afrique Occidentale, la Société des Raffineries Say

Ces Lots consistent en Bons de la Défense Nationale, savoir :

1 GROS LOT représentant		5.000 fr. de Rente	
2 LOTS	—	chacun	1.000 fr. —
10 —	—	—	100 fr. —
20 —	—	—	50 fr. —
40 —	—	—	25 fr. —
1.000 —	—	—	5 fr. —

Les Titres sont dès à présent déposés au Crédit Foncier de France qui a bien voulu se charger du Tirage

En dehors des Donateurs qui ont offert des Lots, une Souscription est ouverte parmi les Etablissements de Crédit, Banques et Sociétés diverses. — Les noms des Souscripteurs seront publiés ultérieurement.

Les Lots non retirés dans le délai de trois mois après le Tirage seront acquis aux Œuvres d'Assistance

La date du Tirage sera portée à la connaissance du public par la voie de la Presse

LE FIGARO — PARIS

POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR



L'Or Combat Pour La Victoire

ILLUSTRÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES AMATEURS ARTISTES
DEVANÇES IMP. PARIS

« "ILS ÉTAIENT JEUNES, FORTS, RAGAILLARDIS ENCORE PAR CETTE VIE DE MOUVEMENT ET DE GRAND AIR ET LEUR ENVIE DE VIVRE S'EXASPÉRAIT À LA PENSÉE D'UNE MORT POSSIBLE, PEUT-ÊTRE PROCHAINE; REPOUSSANT CETTE IDÉE, ILS PRENAIENT L'HABITUDE DE JOUIR DU PRÉSENT, DE PROFITER DU MOINDRE REPOS, DU MOINDRE BONHEUR COMME D'UN CADEAU; ILS RETROUVAIENT DES PLAISIRS SIMPLES ET AUXQUELS ON NE PENSAIT PLUS : MANGER À LEUR FAIM, BOIRE À LEUR SOIF, DORMIR SOUS LA FATIGUE DU JOUR.

